

Commission de Suivi de Site

Rhodia Opérations (groupe SOLVAY) à La Rochelle

Bilan du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016
de l'inspection des installations classées

Réunion du 15 novembre 2016



Bilan du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016

3 visites d'inspection :

- le 15 septembre 2015 : visite d'inspection sûreté en collaboration avec le référent sûreté départemental
- le 22 décembre 2015 : réunion – point sur les actions en cours
- le 7 juin 2016 : visite d'inspection annuelle des installations

Réunion du 22 décembre 2015

Bilan de l'inspection : 1 remarque

Objet de la réunion :

- point sur les actions menées suite à la visite du mois de juin (dépassement des rejets eau en phosphore et DCO)
- point sur les dernières analyses légionelles
- travaux réalisés sur les cellules de stockage de nitrate de thorium
- révision du PPRT et mise à jour de l'étude de dangers

Réunion du 22 décembre 2015

suites données à certaines remarques émises lors de la précédente visite d'inspection

Remarques relevées par l'inspection des installations classées le 11/06/2015	Constats effectués lors de la réunion du 22/12/2015
<p>Remarque 9 : dépassement de la teneur en phosphore dans les eaux : tenir informés les inspecteurs de la mise en place effective du traitement</p>	<p>Réduction du phosphore minéral par précipitation après ajout de chlorure de calcium et d'un agent microbien. Études menées en laboratoire depuis 2013, industrialisation en mars 2015. résultat satisfaisant : remarque levée</p>
<p>Remarque 10 : dépassement de la DCO : communiquer le plan d'action</p>	<p>Groupe de travail constitué en avril 2015. Suivi des incidents journalier, amélioration de la gestion des colonnes à charbon (cartes de contrôle), nettoyage d'une fosse ... Nombre de dépassement DCO considérablement diminué : remarque levée</p>

Réunion du 22 décembre 2015

suites données à certaines remarques émises lors de la précédente visite d'inspection

Remarques relevées par l'inspection des installations classées le 11/06/2015	Constats effectués lors de la réunion du 22/12/2015	Réponses de l'exploitant
<p>Remarque 12 : mettre en conformité le carnet de suivi des tours aéro-réfrigérantes, renseigner l'application GIDAF et transmettre le bilan annuel dans les délais requis. S'assurer que l'analyse méthodique des risques est conforme aux dispositions de l'arrêté ministériel</p>	<p>Bilan annuel 2014 transmis Analyse méthodique des risques réalisée Délais transmission des résultats d'analyses via l'application internet : conformes remarque levée sauf pour le carnet de suivi des tours Présence flore interférente en septembre : choc biocide, purge de points bas, vérification des circuits, recherche des bras morts. Transmettre le numéro de fax auxquels pourront être envoyés les courriers urgents relatifs aux tours aéro-réfrigérantes : remarque 1</p>	<p>Numéro de fax transmis le 19 janvier 2016</p>

Visite d'inspection du 7 juin 2016

Bilan de l'inspection : 13 remarques

Ordre du jour :

- suites données aux visites d'inspection précédentes
- surveillance des rejets eau, air et tours aéro-réfrigérantes
- point sur les actions de modernisation des installations et suivi des mesures de maîtrise des risques
- examen de la vulnérabilité des installations aux interruptions d'énergie électrique en cas de fortes chaleurs
- test d'un détecteur d'acide fluorhydrique
- inspection des installations
- questions diverses : projets en cours, réexamen de l'étude de dangers, gestion des wagons

Visite d'inspection du 7 juin 2016

suites données à la précédente visite d'inspection

Remarques relevées par l'inspection des installations classées en 2015	Constats effectués lors de la visite de 2016	Réponses de l'exploitant
Remarque 1 : Les sources scellées doivent faire l'objet de fiches POI	Fiche réflexe POI pour les sources scellées transmise et intégrée au POI Transmettre une version complète à jour du POI : remarque 1	Le POI sera remis en mains propres fin août
Remarque 2 : Prochaine campagne de mesures des niveaux sonores en 2016, au point de mesure BB : valider le bruit de fond, localiser la source émettrice de l'émergence	Mesures des niveaux sonores réalisées en avril 2016 et doit être complétée à l'été par des mesures usine à l'arrêt. Transmettre le rapport de mesures : remarque 2	Mesures réalisées les 4 et 5 août 2016 Résultats à transmettre dès réception
Remarque 3 : reprendre contact avec la communauté d'agglomération pour la mise en place de la signalétique PPRT sur la voirie	Reprise de contact faite en septembre 2015. Aucune évolution sur le dossier : remarque levée du fait de l'absence de réponse de la communauté d'agglomération sur ce dossier	
Remarque 4 : Disposer d'un carnet de bord foudre	Carnet de bord ouvert avec report des interventions depuis 2014. Vérification complète menée en avril 2016 : aucune observation : remarque levée	-

Visite d'inspection du 7 juin 2016

suites données à la précédente visite d'inspection

Remarques relevées par l'inspection des installations classées en 2015	Constats effectués lors de la visite de 2016	Réponses de l'exploitant
<p>Remarque 5 : déclenchement intempestif d'un capteur ammoniac, déplacement du capteur prévu à l'extrémité de la zone de stockage des wagons : à effectuer</p>	<p>Déplacement effectif, réalisé au cours de l'arrêt technique d'hiver. Arrêt des déclenchements intempestifs Remarque levée</p>	-
<p>Remarque 6 : ajout étage de lavage alcalin de la batterie C5 (réduction du flux d'azote) : budgétisé pour l'été 2015 (imposé par arrêté avant fin 2014) : tenir informés les inspecteurs de la réalisation des travaux</p>	<p>Ajout de l'étage de lavage alcalin à la batterie C5 en service depuis janvier 2016 : remarque levée</p>	-
<p>Remarque 7 : adaptations techniques permettant de procéder aux mesures des rejets atmosphériques : non achevées, travaux prévus à l'été 2015</p>	<p>Trappes des fours 102 et 103 mises en conformité pour effectuer les mesures. Campagne de mesures prévue pour septembre 2016 : remarque levée</p>	-
<p>Remarque 8 : dépassement de la température des rejets eau : à évaluer au niveau de l'émissaire</p>	<p>Suivi de la température à l'émissaire en place depuis juillet 2015. Etude Asconit sur la cartographie des gradients de température à fournir. Demande d'un aménagement du seuil de température à transmettre en préfecture : remarque 3</p>	<p>Étude Asconit transmise et devant être complétée par des mesures en période estivale Demande d'aménagement à réaliser à l'issue des études</p>

Visite d'inspection du 7 juin 2016

suites données à la précédente visite d'inspection

Remarques relevées par l'inspection des installations classées en 2015	Constats effectués lors de la visite de 2016	Réponses de l'exploitant
Remarques 9 et 10 : dépassement de la teneur en phosphore et DCO dans les eaux : vu en réunion le 22 décembre 2015		
Remarque 11 : dépassement de la teneur en mercure dans les eaux : mise en place d'une 4 ^e colonne d'extraction prévue : tenir informés les inspecteurs	4 ^e me colonne d'extraction du mercure mise en service mi-juin 2015 : remarque levée	-
Remarque 12 : mettre en conformité le carnet de suivi des tours aéro-réfrigérantes	Présentation du carnet de suivi actualisé. Fixer un seuil d'alerte journalier pour les consommations d'eau des tours aéro-réfrigérantes : remarque 4	Suivi journalier en place. Alerte si volume journalier d'appoint > volume journalier normal
Ecart 1 : dans le cadre des visites externes en exploitation des bacs (tous les 5 ans – plan de modernisation) : établir un plan d'inspection et réaliser un contrôle de la soudure robe/fond	Plan d'inspection conforme au guide DT94 et établi pour chaque réservoir. Contrôle de la soudure robe-fond fait partie intégrante des contrôles prévus : écart levé	-

Visite d'inspection du 7 juin 2016

suites données à la précédente visite d'inspection

Remarques relevées par l'inspection des installations classées en 2015	Constats effectués lors de la visite de 2016	Réponses de l'exploitant
<p>Remarque 13 : réservoir de fioul domestique : corrosion importante de la liaison robe/fond + disparition de la marginale à certains endroits : vérifier l'état de la soudure robe/fond et effectuer les réparations éventuelles</p>	Réservoir vidé et dégazé, désordres constatés, contrôles radiographiques de la soudure robe/fond à transmettre : remarque 5	Impossibilité technique de réaliser le tir radio. Étude lancée pour remplacer ce stockeur
<p>Remarque 14 : suite fuite nitrique wagon : transmettre les documents d'analyse technique</p>	Documents transmis par l'exploitant et envoyés au bureau d'analyse des risques et des pollutions industrielles : remarque levée	-
<p>Remarque 15 : transmettre le nouvel acte de cautionnement des garanties financières</p>	Attestation des garanties financières transmise : remarque levée	-
<p>Remarque 16 : transmettre le récapitulatif des stocks de carbonate de zirconium</p>	Plus de stockage de carbonate de zirconium, arrêté préfectoral modifié en ce sens : remarque levée	-

Visite d'inspection du 7 juin 2016

nouvelles remarques 2016

Remarques relevées par l'inspection des installations classées en 2016	Réponses de l'exploitant
Remarque 6 : transmettre le bilan de surveillance des cuvettes de rétention et le plan action mis en place	Documents transmis
Remarque 7 : plan de modernisation, visite externe quinquennale en exploitation – vérification de la soudure robe/fond : se positionner sur une méthodologie de contrôle non destructif et une technologie adaptée pour un niveau A de contrôle	Recherche du contrôle le mieux adapté en cours
Remarque 8 : contrôle des mesures de maîtrise des risques instrumentées : compléter les documents afin de faire apparaître le fonctionnement (ou non) de tous les éléments de la chaîne instrumentée	Remarque prise en compte lors des prochains tests
Remarque 9 : action nationale : distinguer les analyses de risque relatives aux défaillances d'alimentation électrique de l'ensemble des analyses de risques	Analyses de risques comptabilisées afin de mettre en avant cette demande spécifique dans la rubrique du SGS dédiée aux analyses de risques

Visite d'inspection du 7 juin 2016

nouvelles remarques 2016

Remarques relevées par l'inspection des installations classées en 2016	Réponses de l'exploitant
Remarque 10 : test détecteur HF, évaluer le niveau sonore de l'alarme en salle de contrôle MCY (niveau faible) en cohérence avec les activités de conduite des opérateurs	Remplacement de la sirène planifiée au mois de novembre 2016
Remarque 11 : procéder au nettoyage de la cuvette de rétention du bac d'acide fluorhydrique (présence de débris et salissures)	Nettoyage de la cuvette de rétention effectué le 9 juin
Remarque 12 : transmettre les éléments relatifs à l'incident survenu sur les wagons d'oxyde de thorium il y a quelques années sur la gare de Vaugouin	Éléments transmis
Remarque 13 : les inspecteurs ont indiqué que dans le cadre du réexamen de l'étude de dangers de l'établissement, les données et descriptions relevant de la confidentialité et de la sûreté du site seront disjointes de la partie communicable au public.	Remarque prise en compte

***Merci de votre
attention***

Questions

